CFA EVE CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN APPRENTISSAGE

BAC +3
Licence
Code RNCP : 35924

version : novembre 2025

L3 Gestion - parcours Gestion des Organisations

Type de contrat
Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Durée de la formation
12 mois
525 heures
ECTS* : 60
*Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Formation délivrée par
le cnam Île-de-France

Objectifs

Former des managers en organisation capables de gérer des projets d'organisation dans toutes leurs dimensions : contractuelles, juridiques, en termes de contrôle financier, de management, de maîtrise des méthodes, démarches et outils de l'organisation, de gestion de la communication dans l'organisation et avec les environnements de l'organisation.

Accès au diplôme

Être titulaire d'un Bac+2 (BTS, BUT ou équivalent) dans des formations tertiaires essentiellement en gestion de PME/PMI, support à l'action managériale, MCO, NDRC ...

Admission : sur dossier et entretien

Dépôt de candidature : de janvier à juillet

Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA-EVE : www.cfa-eve.fr

Rythme d'alternance

2 jours en formation / 3 jours en entreprise **Modalités pédagogiques :** Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

Contacts

Responsable pédagogique : Sonny SERVAIS – sonny.servais@cnam-iledefrance.fr - Tél. : 06 58 20 76 02

Contact administratif : Tiffany KAHN-PATRIX - tiffany.kahn-patrix@cnam-iledefrance.fr - Tél. : 01 39 07 18 20

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : TRINQUARD Delphine - d.trinquard@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 09 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / En savoir +

Lieu(x) de formation

CNAM Boulogne- Lycée MOUNIER
35 rue des Prés Hauts
92290 CHATENAY MALABRY

le cnam Île-de-France

Programme de la formation

- Méthodes et outils de l'organisation : outils **6 ECTS**
- Démarches et outils de l'organisation **6 ECTS**
- Règles générales du droit des contrats **4 ECTS**
- Activités et biens de l'entreprise **6 ECTS**
- Management des organisations **6 ECTS**
- Gestion des RH et des équipes **6 ECTS**
- Anglais professionnel **6 ECTS**
- Contrôle de gestion : Découverte **4 ECTS**
- Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir **3 ECTS**
- Information comptable et management **6 ECTS**
- Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle **4 ECTS**
- Expérience professionnelle et rapport d'activité 9 **ECTS**

Blocs de compétences

Utiliser les outils numériques de référence

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Exploiter des données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Appréhender le monde des affaires

- Comprendre l'éco-système du monde des affaires et en assurer une veille, tant sur les plans géopolitiques, sociologiques, économiques que managériaux, etc.
- Anticiper les futurs possibles du monde des affaires afin d'en détecter les menaces, les opportunités, les tendances, les risques possibles, etc.

Utiliser des techniques et d'outils de gestion

- Appliquer des techniques et outils en gestion
- Contrôler le respect des règles, pratiques, normes, etc.
- Recueillir et exploiter les données afin de les analyser

Développer des pratiques professionnelles en gestion

- Comprendre les contours d'un projet, d'une affaire, d'une organisation, etc.
- Définir des plans d'actions opérationnels et les mettre en œuvre en favorisant les innovations managériales

Public concerné

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations…
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics…

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

AGESUP A EVRY – CFA EVE
48, cours Blaise Pascal
91025 EVRY-COURCOURONNES Cedex
Tél. : 01 60 79 54 00 - cfa@cfa-eve.fr - www.cfa-eve.fr
UAI : 0912119J – SIRET : 402 924 849 00027